



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

**9107<sup>e</sup>** séance

Lundi 8 août 2022, à 15 heures

New York

*Provisoire*

**Président :** M. Zhang Jun/ M. Geng Shuang . . . . . (Chine)

**Membres :**

|                                                               |                                    |
|---------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| Albanie . . . . .                                             | M. Hoxha                           |
| Brésil . . . . .                                              | M. de Almeida Filho                |
| Émirats arabes unis . . . . .                                 | M. Abushahab                       |
| États-Unis d'Amérique . . . . .                               | M <sup>me</sup> Thomas-Greenfield  |
| Fédération de Russie . . . . .                                | M. Nebenzia                        |
| France . . . . .                                              | M <sup>me</sup> Broadhurst Estival |
| Gabon . . . . .                                               | M. Biang                           |
| Ghana . . . . .                                               | M. Agyeman                         |
| Inde . . . . .                                                | M <sup>me</sup> Kamboj             |
| Irlande . . . . .                                             | M <sup>me</sup> Moran              |
| Kenya . . . . .                                               | M. Kiboino                         |
| Mexique . . . . .                                             | M. de la Fuente Ramírez            |
| Norvège . . . . .                                             | M. Kvalheim                        |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . . | M. Kariuki                         |

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne**

**Le Président** (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Égypte, d'Israël et de la Jordanie à participer à la présente séance.

Je propose que, conformément aux dispositions de son règlement intérieur provisoire et à la pratique établie en la matière, le Conseil invite l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la présente séance.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Tor Wennesland, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, à participer à la présente séance.

Le Conseil va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Wennesland.

**M. Wennesland** (*parle en anglais*) : Ces derniers jours ont été marqués par une escalade vivement inquiétante, dans la bande de Gaza, entre les forces militaires israéliennes et les groupes armés palestiniens, principalement le Jihad islamique palestinien. D'après les chiffres préliminaires, qui n'ont pas encore été confirmés, à compter du 5 août, les Forces de défense israéliennes ont lancé 147 frappes aériennes contre des cibles situées à Gaza. Les militants palestiniens ont procédé à quelque 1 100 tirs de roquettes et de mortiers sur Israël, dont beaucoup ont atterri loin à l'intérieur des terres israéliennes. Au cours de cette escalade, 46 Palestiniens ont été tués et 360 autres ont été blessés, et des centaines de logements ont été endommagés ou détruits, de même que d'autres infrastructures civiles. Soixante-dix Israéliens ont été blessés, et des habitations et autres structures civiles ont été endommagées.

La nuit dernière, le Jihad islamique palestinien et le Cabinet du Premier Ministre israélien ont annoncé dans des déclarations distinctes qu'un cessez-le-feu avait été convenu et entrerait en vigueur le 7 août à 23 h 30. Le cessez-le-feu est toujours en place à l'heure actuelle. Je me félicite de cet accord et je remercie l'Égypte du rôle crucial

qu'elle a joué, aux côtés de l'ONU, dans l'obtention de ce cessez-le-feu. J'apprécie vivement le très important appui fourni par le Qatar, les États-Unis d'Amérique, la Jordanie, l'Autorité palestinienne et d'autres acteurs pour désamorcer la situation. Tous ces efforts combinés ont contribué à empêcher le déclenchement d'une guerre à proprement parler et, à compter de ce matin, ont permis l'acheminement de secours humanitaires ô combien nécessaires à la population gazaouite. L'ONU entretient des contacts étroits avec toutes les parties afin de consolider le cessez-le-feu et de veiller à ce qu'il soit possible de préserver et, à terme, renforcer les avancées notables engrangées depuis la fin de l'escalade de mai dernier concernant l'assouplissement des restrictions.

Cette dernière flambée trouve son origine dans des tensions plus ancrées, qui s'intensifient depuis des mois dans tout le Territoire palestinien occupé.

Ces tensions se sont embrasées en mars et avril en Cisjordanie, en particulier après cinq attaques terroristes en Israël, les plus meurtrières depuis des années. À la suite de ces attaques, les autorités israéliennes ont intensifié les opérations militaires en Cisjordanie occupée. Un nombre important d'actions ont eu lieu à Jénine, où elles visaient les groupes militants palestiniens actifs dans cette région.

Le 1<sup>er</sup> août, les forces de sécurité israéliennes ont arrêté Bassem Al-Saadi, haut responsable du Jihad islamique palestinien en Cisjordanie occupée, ainsi que son gendre. Un Palestinien de 17 ans, dont le Jihad islamique a revendiqué qu'il faisait partie de ses affiliés, a été tué au cours de l'opération. Le Jihad islamique palestinien a immédiatement déclaré l'état d'alerte et a relevé le niveau de préparation de ses militants. En réponse à ces menaces, Israël a fermé les points de passage entre Israël et la bande de Gaza le 2 août et a mis en œuvre des mesures de restriction des déplacements civils dans ce qu'on appelle « l'enveloppe de Gaza ». Les tensions se sont aggravées tandis que les groupes militants palestiniens usaient d'une rhétorique très incendiaire. L'ONU, l'Égypte et d'autres acteurs ont entamé des efforts de médiation intensifs pour parer à une escalade.

Le 5 août, les forces israéliennes ont mené une série de frappes aériennes contre des cibles qu'elles ont qualifiées de militaires, notamment un commandant de haut rang du Jihad islamique palestinien à Gaza, qui a été tué dans cette attaque. Quelques heures plus tard, le Jihad islamique palestinien et d'autres factions militantes ont tiré aveuglément, depuis des quartiers civils de la bande de Gaza, plus de 100 roquettes et autres

projectiles en direction de centres de population civile en Israël, notamment Tel Aviv, le centre d'Israël et l'enveloppe de Gaza. Les jours qui ont suivi, les frappes d'artillerie et aériennes israéliennes contre des cibles associées aux militants à Gaza, ainsi que les tirs de roquettes des militants palestiniens vers Israël, se sont poursuivies de manière intensive.

Cette escalade s'est soldée par un bilan civil lourd. Je le répète : les chiffres que nous présentons sont provisoires ; leur vérification est en cours.

Du 5 au 7 août, 46 Palestiniens ont été tués, dont 20 civils, parmi lesquels 15 enfants et quatre femmes. Selon des sources officielles israéliennes, les frappes ont tué 21 agents, qui étaient pour l'essentiel affiliés au Jihad islamique. Le Ministère de la santé à Gaza a fait état de 360 Palestiniens blessés, dont au moins 151 enfants et 58 femmes. Dix maisons au bas mot ont été complètement détruites, et 48 autres, gravement endommagées, et sont désormais inhabitables. D'après les autorités de Gaza, plus de 600 logements ont été endommagés, entraînant le déplacement de 84 familles.

Environ 1 100 mortiers et roquettes ont été tirés par des groupes armés palestiniens, principalement par les brigades Al-Qods du Jihad islamique palestinien. Quelque 20 % d'entre eux auraient atterri dans la bande de Gaza, causant des dommages et, dans au moins trois cas, un nombre potentiellement élevé de victimes civiles. L'ONU continue de surveiller ces incidents. Quant aux roquettes et mortiers qui ont franchi la frontière, la plupart ont été interceptés par le Dôme d'acier israélien, mais certains ont fait des dégâts matériels. Les sources israéliennes ont fait état de 70 blessés, dont neuf enfants.

Je condamne les tirs aveugles de roquettes effectués depuis des quartiers résidentiels très peuplés à Gaza en direction des centres de population civile en Israël, qui mettent en danger les civils aussi bien palestiniens que israéliens et violent le droit international humanitaire. Tout en reconnaissant pleinement les préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité, je réaffirme que, en vertu du droit international, tout recours à la force doit être proportionné et intégrer toutes les mesures possibles pour éviter les pertes civiles. Les enfants, en particulier, ne doivent jamais ni être la cible de violences, ni être mis en danger.

Dans un contexte marqué par l'escalade à Gaza, les tensions sont restées vives en Cisjordanie occupée. Dès le début de cette escalade, les Palestiniens ont organisé des manifestations en de multiples endroits pour

protester contre les frappes israéliennes sur Gaza. Le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, a publié un communiqué condamnant les frappes israéliennes et appelant de nouveau la communauté internationale à protéger les Palestiniens.

Outre les pertes en vies humaines, les blessures et la destruction de biens, la fermeture complète, pendant six jours, des points de passage d'Erez et de Kerem Shalom a eu de graves conséquences humanitaires pour les Palestiniens de la bande. Gaza était au bord de l'effondrement humanitaire hier soir lorsque le cessez-le-feu est entré en vigueur. Comme pour toutes les escalades, les conséquences humanitaires sont graves, d'autant que toutes les lignes de ravitaillement régulières et les services essentiels sont à l'arrêt. Les aliments de base, les fournitures médicales et le carburant n'ont pas pu être acheminés jusqu'à la bande. En conséquence, le 6 août, l'unique centrale électrique de Gaza s'est arrêtée, provoquant des coupures de courant de plus de 20 heures par jour et entravant gravement la fourniture des services de base et le fonctionnement des installations essentielles, telles que les hôpitaux et les cliniques, les écoles, les centrales de dessalement et de distribution d'eau, ainsi que les usines de traitement des eaux usées. Les pénuries chroniques de médicaments et de matériels essentiels dont souffre Gaza ont été exacerbées par cette dernière escalade, et la fermeture du point d'Erez a empêché le passage quotidien de quelque 50 patients nécessitant un traitement spécialisé en Israël. Les bouclages ont également aggravé une sécurité alimentaire déjà précaire dans la bande de Gaza, en diminuant les stocks d'aliments de base, notamment la farine de blé.

Le cessez-le-feu annoncé la nuit dernière a permis la reprise d'une circulation essentielle des personnes et des biens en provenance et à destination de Gaza, notamment l'acheminement d'aide humanitaire et la livraison de combustible à la centrale électrique de Gaza. Je félicite les autorités israéliennes d'avoir rapidement rouvert les points de passage d'Erez et de Kerem Shalom après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. L'ouverture de Kerem Shalom a permis à 23 camions de carburant au total d'entrer dans la bande de Gaza aujourd'hui, grâce à quoi la centrale électrique de Gaza a pu reprendre ses opérations normales dès 20 heures, heure locale.

M<sup>me</sup> Lynn Hastings, Coordinatrice spéciale adjointe pour le processus de paix au Moyen-Orient, Coordinatrice résidente et Coordinatrice des Nations Unies pour les activités humanitaires dans le Territoire

palestinien occupé, est entrée ce matin à Gaza, où elle dirige l'intervention humanitaire et des Nations Unies sur le terrain. Toute la journée, elle a rencontré des représentants d'organismes des Nations Unies et d'organisations humanitaires, de familles touchées par cette escalade et de groupes de la société civile, et elle a évalué les dégâts et les besoins. L'escalade que nous venons de connaître aura un coût élevé.

L'embrassement de ces derniers jours est survenu un peu plus d'un an après la fin des violences observée en mai 2021 à Gaza. Or nous ressentons toujours aujourd'hui les incidences dévastatrices de ce conflit. Dans les mois qui ont suivi les hostilités de mai 2021, des progrès graduels mais sensibles ont été réalisés s'agissant d'ouvrir Gaza à la circulation des personnes et des biens. Ces mesures ont contribué à améliorer les conditions de vie dans la bande. Il est impératif de remettre en place les mesures qui avaient été prises et de poursuivre nos efforts pour continuer de les amplifier. Nous sommes déterminés à appuyer la mise en œuvre intégrale de l'accord de cessez-le-feu, à veiller à la sûreté et la sécurité de la population civile et à assurer le suivi du dossier des prisonniers palestiniens.

Hier, le Secrétaire général a salué l'annonce du cessez-le-feu et a appelé toutes les parties à respecter cet accord. Je me fais l'écho de l'appel du Secrétaire général. Je tiens à insister là-dessus auprès du Conseil : le cessez-le-feu est fragile. Une reprise des hostilités n'aura que des conséquences dévastatrices pour les Palestiniens et les Israéliens et rendra insaisissable toute avancée politique sur les questions cruciales.

En fin de compte, les facteurs sous-jacents de cette escalade et des précédentes n'ont pas disparu. Ces cycles de violence ne prendront fin que lorsque nous parviendrons à un règlement politique du conflit qui mette fin à l'occupation et qui permette de concrétiser la solution des deux États, sur la base des frontières de 1967, conformément aux résolutions de l'ONU, au droit international et aux accords préalables.

Je renouvelle mon appel aux dirigeants israéliens et palestiniens, ainsi qu'à la communauté internationale, à faire en sorte d'intensifier les efforts diplomatiques pour reprendre des négociations sérieuses en faveur d'une solution viable prévoyant deux États.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je remercie M. Wennesland de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine.

**M. Mansour** (Palestine) (*parle en anglais*) : Je remercie la Chine de sa conduite avisée des travaux du Conseil de sécurité et de l'organisation de la présente séance d'urgence pour répondre aux violations flagrantes de la Charte des Nations Unies et des résolutions du Conseil. Je remercie également les Émirats arabes unis, la France, l'Irlande et la Norvège, ainsi que la Chine, d'avoir sollicité, sur notre demande, la tenue de cette séance d'information.

Israël revendique pour lui-même un droit à la sécurité qui justifierait, semble-t-il, de tuer, d'emprisonner et d'opprimer une nation tout entière. Il revendique un droit à la sécurité qui l'emporterait sur notre droit à la vie, notre droit à l'autodétermination et notre droit à la sécurité dans nos foyers. Il revendique un droit à la sécurité qui supprime la Charte des Nations Unies, le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Il revendique pour lui-même tout ce dont il nous prive. Israël prétend qu'il se défend toujours, même lorsqu'il continue d'attaquer le peuple palestinien. S'il s'oppose à la violence, le Conseil ne peut excuser la violence israélienne ni la justifier ou l'encourager. Le prétendu « droit à la sécurité » d'Israël est devenu un permis de tuer, et il doit être révoqué.

Dans un ordre fondé sur le droit international, le droit international est l'aune à laquelle se mesurent les actes de tout un chacun. Nous sommes tenus par ses règles et demeurons prêts à les respecter. Qu'en est-il de l'autre partie ? Peut-elle continuer de réécrire les règles à sa guise ? Et le Conseil peut-il accepter une telle politique de deux poids, deux mesures, qui porte atteinte à la protection de la loi partout dans le monde ? Combien de fois encore Israël pourra-t-il justifier le bombardement de notre peuple à Gaza avant que quelqu'un ne dise que cela suffit ? Le Conseil, en tant que plus haute autorité responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales, est-il prêt à dire « cela suffit » ? Pendant combien d'années encore Israël pourra-t-il imposer son blocus inhumain à 2 millions de personnes, dont la moitié sont des enfants, avant que quelqu'un ne dise que cela suffit ? Combien d'enfants devons-nous encore enterrer avant que quelqu'un ne dise que cela suffit ?

Quelle que soit la personne au pouvoir en Israël, la politique israélienne présente deux caractéristiques immuables : le bombardement de Gaza et l'expansion des colonies de peuplement conjuguée à la réalisation des objectifs des colons. Ce sont des faits indéniables. Pendant qu'Israël bombardait une fois encore Gaza, des extrémistes israéliens prenaient d'assaut le Haram el-Charif et violaient le statu quo historique.

Il s'agit d'un acte d'agression non provoqué et injustifié. Sa véritable raison est à peine voilée : les prochaines élections israéliennes et le souci désespéré de plaire aux extrémistes et de les apaiser. Quelque 44 Palestiniens, 46 selon M. Wennesland, ont été tués, dont 15 enfants, dans un jeu et une démonstration morbides de pouvoir. Israël tue notre peuple parce qu'il le peut. Quand le monde lui montrera-t-il qu'il ne peut pas agir de la sorte ? Le Conseil n'a-t-il pas une position claire sur la protection des civils ? La vie de nos civils est-elle moins digne de protection que celle des autres civils ? Sont-ils en quelque sorte l'exception à toute règle ? Se trouvent-ils dans une zone où la Charte des Nations Unies et le droit international ne s'appliquent pas ? Ou bien l'identité de leur agresseur suffit-elle à justifier une immunité générale pour les auteurs et aucune protection pour les victimes ?

Les recommandations du Secrétaire général présentées il y a quatre ans et accueillies favorablement par l'Assemblée générale n'ont toujours pas été mises en œuvre. Je parle des mesures de protection. Nous avons besoin de protection. Nos civils ont le droit de bénéficier d'une protection. Nos enfants méritent d'être protégés. Alaa Qaddoum avait 5 ans. Je suis sûr que tout le monde a vu sa photo. C'était un ange innocent. Le Conseil sait-il combien il est difficile de parler au passé de celles et ceux qui avaient toute leur vie devant eux ? À l'âge de 5 ans, Alaa Qaddoum avait déjà connu trois guerres. Elle a survécu aux deux premières, mais pas à la troisième.

Le Conseil a-t-il entendu parler des parents qui ont passé des années à essayer d'avoir un enfant et qui ont finalement eu un fils, pour devoir l'enterrer quelques années plus tard ? Le Conseil a-t-il entendu parler de la famille Al-Nabahin, un autre nom ajouté à la longue liste des familles palestiniennes qui ont perdu quatre de leurs membres ou plus, dont trois enfants ? Les membres du Conseil savent-ils ce que l'on ressent lorsqu'on est impuissant, lorsqu'on est incapable d'assurer la moindre protection à son enfant, lorsqu'on sait qu'il n'existe aucun refuge ni abri nulle part ? Savent-ils ce que cela fait de survivre à une guerre et d'attendre la prochaine attaque ? Comment dois-je m'exprimer pour que les gens comprennent enfin que celles et ceux qui ont réellement besoin de l'appui du Conseil pour assurer leur sécurité sont ces familles palestiniennes sans défense, et non la Puissance nucléaire ou la Puissance occupante ?

Comment Israël répondra-t-il à nos appels à la protection ? En accusant les victimes. Israël est irréprochable. Il tue des Palestiniens parce qu'il y est obligé, et il y est toujours obligé. S'il vole nos terres, c'est notre faute. S'il tue nos enfants, c'est notre faute. S'il

occupe notre pays, c'est notre faute. S'il assiège notre peuple, c'est notre faute. Israël veut la paix, c'est pourquoi il construit des colonies israéliennes et démolit des maisons palestiniennes. Israël veut la paix, c'est pourquoi il doit étendre sa présence et nous devons vivre dans des enclaves. Quand dirons-nous que cela suffit ? Devons-nous attendre la prochaine fois ou celle d'après ? La prochaine agression ? La prochaine colonie de peuplement ? Le prochain transfert forcé de civils ? Quand allons-nous enfin démontrer au peuple palestinien qu'il existe une voie pacifique qui mène à la liberté, au lieu de tout faire pour le convaincre du contraire ?

Un enfant âgé de 15 ans qui vit à Gaza a survécu à un blocus plus vieux que lui et à six guerres. Combien de guerres doit-il encore supporter avant d'accéder à la vie, une vie simple et sûre dans sa patrie ? Le Secrétaire général a déclaré dans son rapport sur les enfants et les conflits armés :

« Je suis choqué par le nombre d'enfants tués ou grièvement blessés par les forces israéliennes dans le cadre des hostilités, lors de frappes aériennes menées sur des zones fortement peuplées et du fait de l'utilisation de balles réelles [...], ainsi que par l'impunité persistante dont jouissent les responsables de ces violations » (S/2022/493, par. 93).

Quelques semaines seulement après la publication de ce rapport, nous assistons aux mêmes schémas de mépris pour la vie des civils palestiniens, et plus particulièrement pour la vie des enfants palestiniens, alimentés par la même impunité.

Le Secrétaire général a en outre précisé :

« Les forces armées israéliennes ont mené de nombreuses frappes aériennes lors de l'escalade des hostilités survenue en mai 2021, ce qui a abouti à une augmentation substantielle du nombre de cas de violence contre des enfants [...] si le nombre de violations commises contre des enfants restait élevé en 2022, et faute de véritable amélioration de la situation, Israël devrait être inscrit sur la liste » (*ibid.*, par. 303).

Nous estimons que l'inscription d'Israël sur la liste aurait déjà dû intervenir il y a longtemps et que la limite fixée par le Secrétaire général lui-même a une fois encore été franchie. Tor Wennesland nous a décrit une situation similaire qui a eu lieu sur une période condensée, trois jours, au cours de laquelle un tiers des personnes qui ont trouvé la mort étaient des enfants.

Nous sommes profondément reconnaissants à l'Égypte des efforts inlassables qu'elle a déployés afin de mettre un terme à cette agression. Nous tenons également à remercier l'ONU, le Représentant spécial du Secrétaire général, le Qatar et tous ceux qui ont aidé à faire cesser cette agression violente, effroyable. Toutefois, la situation est parfaitement intenable. Où allons-nous, maintenant ? Nous connaissons le résultat de l'équation actuelle. Nous, Palestiniens, le savons mieux que quiconque. Néanmoins, une autre équation est possible. Les actions du Conseil doivent être guidées par le résultat qu'il cherche à obtenir. La communauté internationale et le Conseil ont déterminé très clairement le résultat auquel nous aspirons. Nous avons un consensus mondial sur la forme que la solution devrait prendre. Il s'agit d'un résultat qui fait partie intégrante d'innombrables résolutions de l'ONU, y compris celles que le Conseil a adoptées. Les membres du Conseil ne sont pas des spectateurs qui appellent ce résultat de leurs vœux, mais des acteurs qui peuvent avoir une influence décisive sur le résultat. Le Conseil est la plus haute autorité du système des Nations Unies en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il n'est pas une organisation qui fait des observations et exprime des opinions. Il est l'organe qui peut changer les choses, faire appliquer les choses et décider de la manière dont les choses devraient être faites conformément au droit international et à sa volonté collective, telle que reflétée dans ses résolutions.

Quinze enfants ont été tués en l'espace de quelques jours et beaucoup d'autres sont traumatisés et souffrent. Ceux qui vivent encore méritent un avenir meilleur, un avenir que le Conseil peut contribuer à réaliser. Quant à ceux qui sont morts, la présente séance est un hommage que nous leur rendons. Ils méritent que nous leur rendions hommage. Chaque enfant innocent tué où que ce soit mérite qu'on lui rende hommage. En trois jours, nous avons perdu 15 enfants. Durant sa visite, le Président Biden a répété que les Palestiniens et les Israéliens méritaient les mêmes conditions de liberté, de sécurité et de prospérité. À l'évidence, il n'entendait pas par là que les Israéliens devraient subir eux aussi les terribles conditions de liberté, de sécurité et de prospérité que les Palestiniens endurent actuellement. Nous méritons la même chose qu'eux. Ces propos devraient s'appliquer à nous, donner lieu à des mesures prises pour nous, et non concerner uniquement le camp israélien. Le destin de Gaza n'est pas d'aller seulement de décombres en décombres, de même que le destin de la Palestine n'est pas de rester à jamais sous occupation. Le destin du peuple palestinien est de vivre dans la liberté, la dignité et la sécurité dans

sa patrie. Il nous faut façonner collectivement un horizon politique qui puisse nous sortir de la situation actuelle et de l'impasse où nous sommes. Dans la déclaration qu'il a faite hier, le Secrétaire général a insisté sur ce point. Les membres du Conseil parlent tous d'horizons politiques, mais nous devons passer de la parole aux actes. Nous ne devons pas attendre la prochaine guerre ou la prochaine élection. On n'arrive jamais à la paix par l'attente. Le Conseil doit la rechercher, avec toute sa force et sa détermination, et avec le pouvoir dont il est investi en vertu des dispositions de la Charte. Le Conseil est très puissant. Il peut faire ce qui doit être fait et veiller à ce que l'on s'y tienne, et nous voulons que le Conseil le fasse, qu'il agisse maintenant, qu'il sauve des vies, qu'il sauve la paix. Quel qu'en soit le prix, la paix doit être concrétisée, car le coût de la guerre sera toujours infiniment plus élevé. Nous le savons. C'est notre peuple qui paie le plus lourd tribut. La paix peut être atteinte si la volonté de ceux qui la veulent s'avère plus forte que la volonté de ceux qui la rejettent.

Nous en appelons au Conseil. Notre président dit toujours que ce n'est pas la main, mais les deux mains, que nous tendons à la paix. Y a-t-il quelqu'un pour la saisir, de l'autre côté ? Le Conseil devrait en faire une obligation. Il ne devrait pas accepter une situation où nous attendons qu'une partie décide qu'elle est prête pour la paix. Le Conseil décide quand la paix s'impose, et il devrait ramener les deux parties au processus de paix aujourd'hui, pas demain. Tel est notre message au Conseil, le message des victimes, le message que nous lui adressons au nom des 15 enfants que nous avons perdus, à qui nous rendons hommage aujourd'hui à la présente séance du Conseil de sécurité.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

**M. Erdan** (Israël) (*parle en anglais*) : Le débat que nous tenons aujourd'hui peut aller dans un sens ou dans un autre. Soit il marquera une victoire flagrante de la communauté internationale contre les forces qui cherchent notre destruction collective, soit il laissera une tache sur l'histoire du Conseil. Le présent débat doit être axé sur les faits. Une organisation terroriste a tenté de tuer des civils israéliens, tuant des civils palestiniens au passage et, en raison de la menace immédiate et manifeste que les terroristes font peser sur nos citoyens, Israël s'est défendu. Il n'y a pas de place pour les discours fallacieux. Les faits sont clairs. Le Jihad islamique palestinien a délibérément tiré 1 100 roquettes sur des civils israéliens. Environ 200 d'entre elles ont fini leur course dans la bande de Gaza, tuant des Palestiniens innocents,

y compris de jeunes enfants. Ce n'est pas une estimation, c'est la dure vérité, dont Israël a toutes les preuves. Ce matin même, lors d'une rencontre avec la presse, j'ai présenté des preuves qui montrent clairement une roquette du Jihad islamique palestinien s'abattant sur le camp de réfugiés de Jabaliya, tuant des civils palestiniens, parmi lesquels des enfants. Nous avons des vidéos, des traces radar et des journaux de mission qui prouvent que la mort des enfants de Jabaliya est indéniablement imputable à une roquette du Jihad islamique. Pourtant, quelles que soient les preuves tangibles qu'Israël peut produire, les Palestiniens reviennent toujours à leurs mensonges. C'est honteux et pathétique. Si des membres du Conseil souhaitent consulter nos preuves irréfutables, je serai heureux de les leur communiquer moi-même. Je serai au regret de les leur communiquer moi-même.

L'ennemi auquel Israël doit faire face est un ennemi prêt à tuer ses propres enfants en essayant de tuer des civils et des enfants israéliens. C'est la raison pour laquelle, comme le Secrétaire général l'a souligné, le Jihad islamique palestinien déploie ses roquettes et son infrastructure de terreur au sein des populations civiles. Le Jihad islamique palestinien se préparait, selon des sources crédibles, à perpétrer une attaque imminente contre des civils israéliens près de la frontière de Gaza, contraignant Israël à fermer les routes et à interrompre l'activité civile à proximité de la bande de Gaza, ce qui a eu pour effet de paralyser des dizaines de milliers de citoyens palestiniens pendant trois jours. Vendredi dernier, peu avant l'attaque terroriste, Israël a dû se défendre. Nous avons agi dans le seul but de protéger nos civils et de défendre notre pays. Toute autre affirmation n'est que pur mensonge.

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas encore le Jihad islamique palestinien, je voudrais resituer les choses dans leur contexte. Il s'agit d'une organisation terroriste radicale armée, financée et formée par l'Iran. D'ailleurs, pendant que le Jihad islamique palestinien tirait sans discernement des roquettes sur des civils israéliens, son chef, Ziyad Al-Nakhalah, rencontrait ses ayatollahs marionnettistes à Téhéran et recevait leurs ordres ; nous pouvons tous voir les photos de cette rencontre. Le *modus operandi* de l'Iran consiste à utiliser des supplétifs pour satisfaire son ambition d'établir une hégémonie chiite radicale.

Pendant deux jours et demi, le Jihad islamique palestinien a fait pleuvoir environ 1100 missiles sur les villes et villages israéliens. Pour empêcher cette organisation fanatique de prendre pour cible les Israéliens, nous avons été contraints d'effectuer des frappes chirurgicales et de précision contre ses commandants,

ainsi que contre les aires de lancement et les infrastructures terroristes de ses agents. Israël est une démocratie respectueuse des lois, qui cherche toujours à montrer l'exemple. C'est pourquoi nous avons mené notre opération avec une exactitude stupéfiante et une précision extrême, en prenant des précautions rarement vues dans les zones de conflit dans le monde. Ce matin, j'ai également partagé des images montrant qu'Israël fait tout ce qui est en son pouvoir pour réduire au minimum le nombre de victimes civiles. Grâce à ces précautions importantes et avérées, Israël, et j'insiste sur ce point, a un taux de dommages collatéraux inférieur à celui de n'importe quelle autre armée.

Quels que soient les mensonges absurdes entendus ici aujourd'hui, notre opération ciblait les terroristes du Jihad islamique palestinien et personne d'autre. En fait, la plupart des victimes ont été dues aux tirs de roquettes du Jihad islamique palestinien. La mission de l'armée de l'air israélienne visant à neutraliser Khaled Mansour, un haut commandant du Jihad islamique palestinien qui a beaucoup de sang israélien sur les mains, avait même été interrompue à trois reprises avant d'être menée à bien, en raison de la présence d'enfants dans la zone. Y a-t-il une autre armée dans le monde qui se donne autant de mal ?

Le Jihad islamique palestinien n'a qu'un seul objectif : anéantir Israël et le remplacer par un État islamiste. Cela ne rappelle-t-il à personne Daech ou Al-Qaïda ? Bien sûr que si. Ces groupes ne sont pas différents, ils partagent la même vision terrifiante et déformée. Ils tentent de faire progresser leur objectif tordu consistant à détruire l'État d'Israël en tirant des roquettes sur des civils israéliens tout en utilisant les habitants de Gaza comme boucliers humains. C'est un double crime de guerre. Toutefois, comme je l'ai déjà dit, les roquettes tirées ne parviennent pas toujours à sortir de la bande de Gaza. En essayant d'assassiner des Israéliens innocents, près de 20% des projectiles tirés par le Jihad islamique palestinien ont raté leur cible et entraîné la mort tragique de Palestiniens. Ces terroristes infâmes se cachent derrière des civils pour assassiner les civils israéliens, et finissent par assassiner des civils palestiniens en cours de route. Leur haine ne connaît pas de limites.

Je veux que les membres du Conseil de sécurité réfléchissent à la manière dont ils réagiraient si des terroristes menaçaient leurs citoyens. Comment la Norvège réagirait-elle si des islamistes radicaux complotaient pour tirer des missiles sur des civils à Oslo ? Comment l'Irlande réagirait-elle si des roquettes jihadistes pleuvaient sur Dublin dans le but d'anéantir les infidèles ? Je pense que nous connaissons tous la réponse.

Il y a tout juste une semaine, une frappe justifiée a neutralisé le chef d'Al-Qaida, Ayman Al-Zawahiri. Avant de diriger Al-Qaida, Al-Zawahiri était un membre haut placé du Jihad islamique égyptien. Ce nom rappelle-t-il quelque chose aux membres du Conseil ? Le Jihad islamique palestinien et le Jihad islamique égyptien partagent bien plus qu'une partie de leur nom. Ils partagent les mêmes ambitions d'anéantissement du monde libre et moderne dans lequel nous vivons. C'est précisément la raison pour laquelle lorsque Al-Zawahiri a été éliminé, l'ONU et la plupart des pays du monde ont manifesté leur plein appui. Cela nous a rapprochés de l'élimination du terrorisme radical dans le monde. Toutefois, lorsqu'Israël neutralise ces terroristes afin d'empêcher une attaque imminente contre ses citoyens, les responsables de l'ONU sont soudainement très inquiets. Ce deux poids, deux mesures est difficile à expliquer.

Je voudrais apporter une autre précision. Je tiens à rappeler à tout un chacun l'histoire de la bande de Gaza et les événements qui ont conduit à la situation dans laquelle elle se trouve actuellement. Les Palestiniens semblent penser que si un mensonge est suffisamment répété, il devient une vérité, mais ce n'est pas le cas. Aucune invention ou diffamation ne peut changer la réalité de terrain. Il y a exactement 17 ans aujourd'hui, Israël se retirait unilatéralement de la bande de Gaza, démantelant des dizaines de villages israéliens et déracinant des milliers de ses citoyens. Nous espérions que cette étape permettrait d'instaurer la confiance et de ramener le calme. Pourtant, malgré notre bonne volonté, nous n'avons pas vu d'accalmie. Au contraire, les actes terroristes se sont intensifiés. Les Palestiniens ont choisi le Hamas et ses idéologies terroristes plutôt que le progrès et la prospérité. Le Hamas a rapidement pris le contrôle de la bande de Gaza, jetant littéralement les représentants de l'Autorité palestinienne du haut des toits, c'est pourquoi ils n'y sont plus, et il consacre depuis l'essentiel de ses efforts et de ses ressources à l'expansion de son infrastructure terroriste à Gaza. Il a construit des usines de roquettes à côté d'hôpitaux et des sites d'entreposage d'armes à l'intérieur d'écoles et, comme l'ont constaté de nombreux membres du Conseil par le passé, il a creusé des tunnels de la terreur qui franchissent la frontière et arrivent sous des villes juives.

Par ailleurs, le Hamas détient actuellement à Gaza deux otages israéliens ayant des besoins particuliers, Avera Mengistu et Hisham Al-Sayed, ainsi que les dépouilles de deux soldats israéliens, Hadar Goldin et Oron Shaul, et nous sommes déterminés à tout mettre en œuvre pour les ramener chez eux. Ce choix du terrorisme

et de la violence plutôt que de la coexistence et de la paix est la seule raison pour laquelle Gaza se trouve dans sa situation actuelle ; il n'y a pas d'autre explication. Et la seule solution pour les habitants de Gaza, c'est que leurs dirigeants cessent d'essayer d'anéantir Israël et d'investir leurs ressources dans des infrastructures terroristes.

Comme nous l'avons constaté dans le cas des Accords d'Abraham, il n'y a pas de panacée économique pour Gaza, seulement le choix de la coexistence plutôt que de la violence. Et malgré toutes les roquettes, les menaces et les attaques, Israël continue de faire tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer la vie des habitants de Gaza, que ce soit en augmentant le nombre de permis de travail, en autorisant l'entrée quotidienne de centaines de camions remplis de marchandises, même en période de conflit, ou en approvisionnant Gaza en électricité ; nous choisissons toujours la bonne volonté plutôt que le conflit. Les actes en disent bien plus que les paroles, et ce qu'Israël fait pour Gaza éclipse les simples discours prononcés par l'Autorité palestinienne dans le cadre de ces débats. Néanmoins, si Israël est menacé, nous sommes obligés d'agir.

Avant de conclure mon intervention, je saisis cette occasion pour remercier le Président Al Sisi et les autres hauts responsables égyptiens qui ont joué un rôle essentiel dans le rétablissement du calme. Nous leur sommes très reconnaissants des efforts qu'ils ont déployés pour rétablir la stabilité dans notre région.

Israël a agi uniquement contre les terroristes du Jihad islamique palestinien, et non contre la population de Gaza, ni contre le Hamas ou l'Autorité palestinienne, uniquement contre le Jihad islamique palestinien. Malheureusement, le présent débat ne peut que causer plus de mal que de bien. Mais au lieu d'aggraver une situation déjà mauvaise, il existe un moyen que quelque chose de positif ressorte de ce débat. Aujourd'hui, chaque membre du Conseil a une responsabilité fondamentale. Il peut soit choisir de condamner une organisation terroriste meurtrière, soit établir des comparaisons erronées et immorales entre Israël, une démocratie respectueuse des lois, et des jihadistes radicaux. Si le Conseil veut vraiment améliorer la situation à Gaza, il ne peut y avoir qu'une issue et une seule : il doit condamner le Jihad islamique palestinien et tenir ces terroristes pleinement responsables du meurtre de Palestiniens innocents. Organiser une séance du Conseil de sécurité sur le Jihad islamique palestinien sans tirer parti de cette occasion pour le condamner sans réserve pour ses crimes de guerre ne fera que l'encourager à poursuivre son œuvre

de destruction. Toute issue du présent débat, qui ne permet pas de faire peser sur ce groupe radical l'entière responsabilité de ces actes ne fera que l'enhardir. J'espère vivement que le Conseil fera le bon choix.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte.

**M. Mahmoud** (Égypte) (*parle en arabe*) : Pour commencer, je vous félicite, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'août et vous remercie d'avoir organisé la séance importante d'aujourd'hui. Je remercie également de son exposé M. Tor Wennesland, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient.

Ces derniers jours, nous avons été témoins d'événements dans le Territoire palestinien occupé que l'Égypte et de nombreux pays redoutaient depuis un certain temps déjà, à savoir la possibilité de voir la situation basculer à tout moment dans un nouveau cycle de violence, en raison de la détérioration des conditions sur le terrain. La bande de Gaza a été le théâtre d'une soudaine escalade militaire entre Israël et l'un des groupes armés palestiniens, au cours de laquelle 43 martyrs ont été tués, dont des femmes et des enfants, et environ 300 personnes ont été blessées. Un grand nombre d'installations et d'habitations palestiniennes ont également été détruites. Cette escalade survient à un moment où la bande de Gaza ne s'est pas encore relevée de l'embrasement de l'année dernière, qui avait provoqué des dégâts importants. Dans le même temps, Israël a également autorisé quelques colons, sous la protection de la police israélienne, à prendre d'assaut l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa/Haram el-Charif, violant le caractère sacré de la mosquée, provoquant les musulmans et bafouant le statut historique et juridique des Lieux saints de Jérusalem-Est.

Compte tenu des tensions observées après la dernière attaque militaire, l'Égypte a une fois de plus pris l'initiative de servir de médiateur entre Israël et les factions palestiniennes de la bande de Gaza, afin de garantir une cessation immédiate de la violence et de protéger les civils palestiniens vivant dans la bande. Cette initiative de médiation a permis d'obtenir un cessez-le-feu, qui est entré en vigueur le 7 août. La médiation s'inscrit dans le cadre de la démarche globale de l'Égypte, dont le but est de garantir le calme depuis la dernière escalade de mai 2021 et de relancer la reconstruction de Gaza, qui est toujours en cours, dans le but d'améliorer les conditions de vie de ses habitants.

L'Égypte appelle toutes les parties à respecter pleinement le cessez-le-feu et à faire preuve de retenue. Nous affirmons que les efforts déployés, que ce soit dans le cadre de la médiation du cessez-le-feu ou de la reconstruction, ne modifient en rien les obligations d'Israël, qui porte l'entière responsabilité des événements dans la bande de Gaza, puisqu'il continue d'occuper les territoires palestiniens, dans les lignes du 4 juin 1967.

Cette escalade récente survient dans le contexte de la poursuite de la politique de blocus imposée par Israël à la bande de Gaza, qui complique l'accès aux biens et aux services via les points de passage israéliens, en plus des violations qu'Israël continue de commettre en Cisjordanie par le biais de sa politique d'arrestations, d'expansion des colonies et de destruction des habitations et des installations palestiniennes, sans oublier l'utilisation par les forces d'occupation de balles réelles contre les civils, notamment les enfants, et surtout la violence accrue des colons. L'Égypte a souligné à plusieurs reprises que le statu quo n'est pas tenable et qu'il est crucial de mettre un terme aux cycles dévastateurs de violence entre les deux parties, dont les martyrs civils paient le prix. À cet égard, l'Égypte réaffirme que pour mettre un terme aux bains de sang récurrents de civils innocents, il est impératif de prendre les mesures suivantes.

Premièrement, toutes les pratiques d'Israël, en particulier l'expansion des colonies en Cisjordanie, doivent cesser, car elles constituent une violation des droits les plus élémentaires des Palestiniens. En outre, le blocus imposé à la bande de Gaza doit être levé ; cela contribuerait à améliorer les conditions sur le terrain et à rétablir la confiance entre les deux parties.

Deuxièmement, des mesures urgentes doivent être prises pour faciliter l'acheminement de biens et la prestation de services à la bande de Gaza et pour fournir les fonds nécessaires à sa reconstruction afin de garantir des conditions de vie décentes aux Palestiniens.

Troisièmement, le statut juridique et historique des Lieux saints de Jérusalem-Est, sous la tutelle du Royaume hachémite de Jordanie, doit être respecté.

Quatrièmement, le peuple palestinien doit bénéficier d'une protection internationale. Nous appelons toutes les parties à cesser complètement de prendre les civils pour cible, à tenir compte de la situation spécifique du peuple palestinien au vu de la densité de population du Territoire palestinien et du nombre de victimes civiles, y compris des enfants, qui ont été tuées lors des cycles récurrents du conflit.

Cinquièmement, nous affirmons qu'il incombe à toute partie dont les actes entraînent la mort de civils, ainsi qu'à la communauté internationale, de mener des enquêtes, de surveiller et d'examiner de manière indépendante et transparente les cycles récurrents de violence prenant pour cible des civils et des installations civiles, ainsi que les autres violations qui vont à l'encontre des principes fondamentaux du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Sixièmement, nous soulignons que les cycles successifs de violence montrent combien il est important que la communauté internationale, en particulier le Quatuor pour le Moyen-Orient, assume les responsabilités qui lui incombent pour relancer le processus de paix, afin de trouver une solution juste et globale à la question palestinienne et d'accorder au peuple palestinien ses pleins droits dans un État palestinien indépendant, le long des frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale.

L'Égypte ne renoncera jamais à la responsabilité historique qui est la sienne envers le peuple frère de Palestine ni à sa quête permanente d'un avenir meilleur, que nous appelons tous de nos vœux et dans lequel la sécurité, la paix et la stabilité règnent au Moyen-Orient.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Abushahab** (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Pour commencer, je vous remercie, Monsieur le Président, de la rapidité de votre réponse à la demande faite par mon pays et plusieurs autres membres du Conseil de sécurité de tenir cette séance d'urgence pour discuter de l'évolution actuelle de la situation à Gaza. Je remercie également M. Tor Wennesland de son exposé important et salue les efforts constants qu'il déploie en faveur de la désescalade.

Les Émirats arabes unis expriment à nouveau leur vive préoccupation face aux violences survenues récemment dans la bande de Gaza, qui ont coûté la vie à des dizaines de civils, dont 15 enfants. Nous soulignons la nécessité pour toutes les parties de s'acquitter des responsabilités qui leur incombent en vertu du droit international et du droit international humanitaire, notamment la protection des civils et des infrastructures civiles, afin d'épargner aux civils les souffrances découlant d'affrontements violents. La situation humanitaire à Gaza, qui continue de se détériorer, ne peut supporter davantage de chocs. Nous nous félicitons de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu dimanche soir, heure locale, suite aux efforts

de médiation de l'Égypte. Nous remercions sincèrement nos frères égyptiens, dirigés par le Président Abdel Fattah Al Sisi, de leurs efforts intenses et de leur engagement constant, qui ont abouti à un accord permettant d'enrayer l'escalade et de rétablir le calme.

Par ailleurs, nous soulignons qu'il est important que toutes les parties fassent preuve d'un maximum de retenue. Nous condamnons une fois de plus le terrorisme et l'extrémisme, sous quelque forme que ce soit, qui engendrent de nouveaux niveaux de violence et d'instabilité qu'il faut éviter. De plus, nous relevons qu'il est essentiel que l'Égypte poursuive ses efforts de médiation, avec l'appui régional et international, afin de mettre un terme aux cycles de violence récurrents, qui exacerbent les souffrances des Palestiniens. Il faut également une volonté sincère des deux parties au conflit de satisfaire aux aspirations de paix des deux peuples.

Nous sommes d'accord avec les observations formulées par le Coordonnateur spécial concernant l'importance de préserver les progrès accomplis en vue de la réouverture progressive des points de passage frontaliers à Gaza. Ces mesures peuvent contribuer à relancer l'économie fragile de Gaza et à répondre aux besoins humanitaires de la population, notamment par le rétablissement des secteurs de la santé et des services.

Nous condamnons l'attaque contre la cour de la mosquée Al-Aqsa par des groupes d'extrémistes, notamment leurs actes de provocation. Nous rappelons en outre combien il importe de préserver le statut historique et juridique actuel des Lieux saints à Jérusalem, notamment la mosquée Al-Aqsa/Haram el-Charif, et de respecter le rôle de gardien des Lieux saints islamiques et chrétiens qui a été confié à la Jordanie.

Nous ne pouvons envisager une paix durable dans la région sans un règlement de la question palestinienne sur la base de la solution des deux États. C'est pourquoi nous estimons qu'il faut relancer les efforts internationaux destinés à trouver une solution juste, globale et pacifique, conformément aux résolutions pertinentes des organes de l'ONU, qui garantisse la dignité, la sécurité et la stabilité de toutes les parties. Nous réaffirmons que la situation risque de rester explosive s'il n'y a pas une réelle volonté politique de la part des parties de reprendre les négociations et de sortir le processus de paix de l'impasse.

Pour terminer, les Émirats arabes unis réaffirment leur volonté d'appuyer tous les efforts régionaux et internationaux visant à faire avancer le processus de paix

au Moyen-Orient et à concrétiser la solution des deux États par la création d'un État palestinien indépendant et souverain, sur la base des frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, conformément aux résolutions des organes de l'ONU, au mandat de la Conférence de Madrid et à l'Initiative de paix arabe.

**M<sup>me</sup> Broadhurst Estival** (France) : Je tiens également à vous remercier, Monsieur le Président, de l'organisation de cette réunion d'urgence à la demande de plusieurs membres du Conseil de sécurité, y compris la France. Je remercie Tor Wennesland pour son intervention, ainsi que pour tous les efforts en faveur de la désescalade, et je souhaiterais lui réitérer notre plein soutien.

La France est vivement préoccupée par l'escalade de ces derniers jours. Cette escalade a fait de très nombreuses victimes civiles palestiniennes. Nous le déplorons très vivement, et nous réitérons nos condoléances aux familles endeuillées. Les obligations de protection des civils et de respect du droit international humanitaire incombent à toutes les parties. Nous déplorons en particulier que des enfants figurent parmi les victimes. Nous condamnons également les tirs de roquettes sur le territoire israélien, et nous réitérons notre attachement indéfectible à la sécurité d'Israël.

Un cessez-le-feu a été conclu le 7 août, et nous le saluons. Nous remercions l'Égypte pour son rôle actif dans la médiation qui a permis la conclusion de ce cessez-le-feu. Tout doit être mis en œuvre pour éviter une nouvelle escalade, dont les populations civiles seraient de nouveau les premières victimes, ce qui n'est pas acceptable. La France prend note par ailleurs de la réouverture des accès fermés à Gaza depuis le 2 août, et elle appelle au transfert rapide de l'ensemble des personnes qui ont besoin de soins. La France rappelle qu'il n'y aura pas de stabilité durable à Gaza sans le retour de l'Autorité palestinienne dans l'enclave et sans une levée du blocus, qui soit assortie de garanties de sécurité crédibles pour Israël. Cela va de soi.

La France rappelle que seule une paix juste et durable permettra de mettre un terme définitif à ce type d'événements. Alors que les épisodes de tensions se multiplient ces derniers mois, la France rappelle que les Israéliens comme les Palestiniens ont le droit de vivre dans la paix, dans la dignité et dans la sécurité. Sans la restauration d'un horizon politique en vue d'une paix juste et durable, ces tensions sont malheureusement appelées à se reproduire. La France appelle toutes les parties à respecter le cessez-le-feu entré en vigueur le 7 août et à mettre un terme à cette spirale de

violence, qui n'est dans l'intérêt de personne. La France ne ménagera pas ses efforts, en lien avec ses partenaires européens et régionaux, pour promouvoir la reprise des négociations politiques en vue d'un règlement du conflit dans le cadre du droit international.

**M. Kvalheim** (Norvège) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Coordonnateur spécial Wennesland de son exposé et de son analyse de la situation sur le terrain, ainsi que des efforts impressionnants qu'il déploie pour désamorcer la situation.

Nous sommes profondément attristés par les victimes et les pertes en vies humaines enregistrées lors de la récente escalade à Gaza et dans ses environs. La Norvège condamne fermement tous les actes de terrorisme, les attaques aveugles et les attaques dirigées contre des civils. Nous soulignons la nécessité de protéger les civils et de respecter pleinement le droit international humanitaire, notamment les principes de distinction, de précaution et de proportionnalité. Il faut protéger les enfants et ne jamais les mettre en danger.

La Norvège accueille avec satisfaction le cessez-le-feu et félicite tous les acteurs qui contribuent à rétablir le calme. Nous exhortons les parties à respecter pleinement le cessez-le-feu. Nous nous félicitons aussi de l'annonce de la réouverture des points de passage frontaliers et de la remise en service de la centrale électrique de Gaza. Cela faisait une semaine que les points de passage frontaliers vers Gaza étaient fermés, que l'électricité était coupée et que l'unique centrale électrique de Gaza ne fonctionnait pas faute de carburant, ce qui a eu de graves répercussions sur le fonctionnement des hôpitaux et des services d'urgence.

La situation humanitaire à Gaza est fragile et était déjà catastrophique avant cette récente escalade. Comme l'a souligné le Coordonnateur spécial Wennesland, le recours récent à la violence risque de compromettre les efforts de développement entrepris à Gaza. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter que la situation ne se détériore. Au cours de l'année écoulée, nous avons constaté des améliorations considérables à Gaza, notamment l'augmentation du nombre de permis de travail délivrés, l'extension des zones de pêche et l'assouplissement des restrictions commerciales. Nous devons préserver ces progrès pour qu'ils ne soient pas réduits à néant.

Il importe en outre d'avoir une perspective globale. La situation en Cisjordanie demeure instable et nécessite une attention constante. Israël doit endiguer

les moteurs du conflit qui résultent de l'occupation. Nous avons insisté à maintes reprises sur la nécessité de mettre un terme à la construction de colonies de peuplement illégales et aux expulsions forcées des Palestiniens de leurs maisons, ainsi que de s'abstenir de prendre des mesures susceptibles d'attiser les tensions. De même, il est essentiel d'éviter d'exacerber les tensions à Jérusalem. Il ne faut pas permettre aux éléments radicaux d'envenimer la situation aux alentours des Lieux saints, et le statu quo historique de ces lieux doit être maintenu. Si des mesures ne sont pas prises pour éliminer les tensions et les facteurs sous-jacents du conflit, de nouvelles escalades et de nouveaux actes de terrorisme et de violence risquent de se produire. Nous exhortons les parties à revenir à la table des négociations et à mettre un terme au conflit.

**M<sup>me</sup> Moran** (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance à la demande d'un certain nombre de membres du Conseil de sécurité, dont l'Irlande. Mes remerciements vont également à M. Tor Wennesland pour son exposé et ses efforts inlassables.

L'Irlande se félicite du cessez-le-feu annoncé le soir du 7 août, et nous appelons toutes les parties à veiller à ce qu'il reste en vigueur. Nous savons gré à l'Égypte, ainsi qu'à l'ONU, à la Jordanie, au Qatar et aux autres pays de la région, des efforts qu'ils ont déployés pour négocier ce cessez-le-feu. Nous partageons la profonde inquiétude suscitée par la violence ces derniers jours. Les conséquences des frappes israéliennes sur les civils vivant dans la bande de Gaza sont inacceptables. Au total, 46 Palestiniens ont perdu la vie, dont 15 enfants. Compte tenu de la situation humanitaire déjà difficile, les conséquences sur les enfants sont particulièrement préoccupantes. L'Irlande présente ses condoléances aux familles des victimes et exprime sa solidarité avec les blessés.

L'Irlande condamne les tirs de roquettes depuis Gaza. Les attaques ou les menaces d'attaques contre des citoyens israéliens sont inacceptables. La protection de tous les civils dans le Territoire palestinien occupé, à Gaza et en Cisjordanie, ainsi qu'en Israël, est primordiale et est une obligation au titre du droit international. Les attaques aveugles dirigées contre des civils et des biens de caractère civil sont interdites au titre du droit international humanitaire, et il faut toujours prendre des précautions pour les épargner. L'application du principe de responsabilité doit être garantie pour toutes les attaques menées contre des civils.

Comme M. Wennesland l'a souligné, les lents progrès accomplis vers la réouverture progressive de Gaza depuis la fin de l'escalade de mai 2021 risquent d'être anéantis, entraînant des besoins humanitaires encore plus grands alors que les ressources mondiales sont tellement sollicitées. En tant que Puissance occupante, Israël a le devoir d'assurer un accès sans entrave à l'aide humanitaire. Il est urgent de garantir un approvisionnement suffisant en carburant, en électricité et en fournitures médicales. Il est également crucial de veiller à ce que les malades puissent quitter Gaza pour recevoir des soins médicaux. Les civils de la bande de Gaza sont les premiers à souffrir de l'escalade militaire, en particulier les enfants, dont beaucoup ont déjà subi quatre bombardements dans leur courte vie. Environ 800 000 enfants, sur le million que compte Gaza, ont besoin d'un soutien et de soins psychosociaux. Il incombe à toutes les parties, y compris celles qui siègent au Conseil, de rétablir l'espoir d'un processus de paix véritable qui réponde aux besoins de tous les Palestiniens et de tous les Israéliens, y compris les femmes. Nous appuyons sans réserve les efforts déployés par M. Wennesland et partageons son évaluation de la situation.

Une fois de plus, nous sommes témoins d'un cycle de violence qui se répète dans un contexte marqué par deux escalades militaires majeures en 15 mois. Ces événements ne se produisent pas de manière isolée. Ils sont simplement le dernier cycle en date d'un conflit long et brutal. Réduire les tensions quand la violence déborde ne suffit pas. Il faut que les parties et la communauté internationale engagent un dialogue préventif, solide et direct. L'Irlande insiste sur le fait que si l'on ne remédie pas aux causes profondes du conflit, en vue de mettre fin au blocus de Gaza qui dure depuis 15 ans et à l'occupation du territoire palestinien qui dure depuis 55 ans, la poursuite de la violence est inévitable et la menace de l'extrémisme demeurera. Ce cessez-le-feu ne doit pas devenir une pause entre les cycles de violence. Il faut des efforts sincères pour relancer le dialogue politique entre les parties. Il ne peut y avoir de solution militaire à un conflit politique. L'Irlande continuera d'exprimer clairement ses préoccupations concernant les actions et les politiques d'Israël dans le Territoire palestinien occupé.

Pour terminer, je tiens à dire une nouvelle fois que l'Irlande est prête à appuyer tous les efforts visant à favoriser la reprise de négociations crédibles qui tendent vers la concrétisation d'une solution des deux États juste et durable, fondée sur le droit international, les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et les paramètres convenus.

**M. de Almeida Filho** (Brésil) (*parle en anglais*) : Le Brésil remercie M. Wennesland de son exposé détaillé et utile. Nous adressons nos condoléances et notre sympathie aux familles des personnes tuées ou blessées au cours du récent cycle de violence.

Pour commencer, le Brésil se joint aux autres pour saluer le cessez-le-feu, négocié par l'Égypte, qui a été annoncé hier. Nous remercions l'Égypte pour son action cruciale, ainsi que celles et ceux, en particulier M. Wennesland, qui s'emploient à ramener un certain calme et à désamorcer la situation sur le terrain. Il est maintenant impératif que le cessez-le-feu soit pleinement mis en œuvre et respecté par toutes les parties. À terme, le cessez-le-feu doit s'accompagner d'un apaisement des tensions dans tout le territoire palestinien et en Israël. Les provocations et les incitations à la haine et à la violence doivent toutes prendre fin. Le Brésil condamne toutes les attaques contre les civils. Cette dernière escalade de la violence souligne qu'il est urgent d'avancer sur la voie d'une solution politique juste et durable au conflit et de venir à bout des facteurs du conflit. Si les problèmes de Gaza et le conflit dans son ensemble requièrent des solutions politiques, la croissance économique reste également essentielle pour donner de l'espoir au peuple palestinien, tandis que la réconciliation intrapalestinienne est une étape décisive vers la stabilisation et la reprise d'un dialogue authentique dans le cadre du processus de paix.

La sûreté et la sécurité des sites religieux sont un élément capital de la liberté de religion et de croyance et doivent être préservées à tout prix. Il est fondamental de défendre le statu quo des Lieux saints et de préserver le rôle singulier du Royaume hachémite de Jordanie comme gardien des Lieux saints musulmans. Le Brésil répète qu'il souscrit à l'analyse selon laquelle gérer ce conflit à perpétuité n'est pas une option viable. Nous n'avons plus les moyens d'assumer les coûts élevés des cycles perpétuels de violence. Sans perspective politique ni respect du droit international, les mêmes causes produiront les mêmes effets, les cycles de violence continueront de s'enchaîner et la population civile sera toujours la première à en souffrir. Le Conseil de sécurité a la lourde responsabilité de se montrer à la hauteur de son mandat et des attentes de la population touchée par le conflit. Le Brésil poursuivra ses efforts pour contribuer à l'action du Conseil de sécurité et trouver des solutions. Le Conseil doit maintenant se mobiliser à l'appui des efforts pour relancer le processus de paix et régler les questions urgentes, comme celle des détenus. Le Brésil réaffirme son appui déterminé à la solution des deux

États, dans le cadre du droit international et des résolutions du Conseil. C'est la seule manière de répondre aux aspirations des Israéliens et des Palestiniens et d'assurer la sécurité de tous.

**M<sup>me</sup> Thomas-Greenfield** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis accueillent avec satisfaction le cessez-le-feu qui a été conclu hier soir. Nos remerciements vont au Coordonnateur spécial Wennesland, ainsi qu'à l'Égypte, au Qatar, à la Jordanie et aux autres partenaires régionaux, pour avoir permis la fin des récentes hostilités. Nous appelons les parties à appliquer pleinement le cessez-le-feu, y compris par la livraison régulière de cargaisons de carburant à Gaza pour que les hôpitaux et les autres services publics puissent fonctionner.

Nous sommes profondément attristés par les informations faisant état de pertes civiles et insistons sur la nécessité d'enquêter sur chaque cas de manière approfondie et sans tarder. Nous devons éviter de tirer des conclusions hâtives avant d'avoir pu établir les faits. Pour ne donner qu'un exemple, Israël a d'abord été pointé du doigt pour une attaque qui a causé des pertes civiles dans le camp de réfugiés de Jabaliya, sauf qu'il apparaît maintenant que ces pertes sont imputables à une roquette du Jihad islamique palestinien. Par conséquent, ayons soin de suivre les faits pour voir où ils nous mènent.

Bien sûr, nous sommes également préoccupés par les répercussions humanitaires de la récente flambée de violence. Les habitants de Gaza voient leur accès à l'électricité réduit pendant l'une des périodes les plus chaudes de l'année. Des installations médicales et d'autres services publics ont été fermés. La reprise des livraisons de carburant n'arrive pas trop tôt. Plus largement, tout le monde dans cette salle connaît parfaitement notre position. Nous soutenons sans réserve le droit d'Israël de défendre son peuple contre les menaces terroristes, y compris les roquettes tirées contre les civils ou sans se soucier d'eux. Nous estimons aussi qu'Israéliens et Palestiniens méritent les uns autant que les autres de vivre dans la sûreté et la sécurité, et nous travaillons assidûment à cette fin.

Les États-Unis maintiendront leurs échanges avec les hauts responsables israéliens et la direction palestinienne, dans les jours qui viennent, afin de poursuivre la mise en œuvre des nombreuses nouvelles initiatives que le Président Biden a lancées en vue d'améliorer la qualité de vie des Palestiniens. Cela dit, soyons clairs : le Jihad islamique palestinien est désigné comme organisation

terroriste aux États-Unis et dans beaucoup d'autres pays. Il s'agit d'un groupe qui agit pour le compte de l'Iran et qui s'en prend à des civils innocents depuis des années. Il est révélateur que les dirigeants du Jihad islamique palestinien étaient à Téhéran ces derniers jours alors que les personnes qu'ils prétendent protéger étaient laissées en danger.

Je voudrais également signaler que c'est le Jihad islamique palestinien, et non Israël, qui a retardé la conclusion d'un accord de cessez-le-feu visant à sauver des vies et à permettre la reprise de l'acheminement des marchandises à Gaza, prolongeant ainsi impitoyablement les hostilités. Nous félicitons le Premier Ministre Lapid pour son leadership, qui a finalement permis d'éviter de nouvelles victimes et de nouvelles souffrances.

Le Conseil doit pouvoir se rassembler et dénoncer de façon inconditionnelle le terrorisme du Jihad islamique palestinien, dont les actes irresponsables ont mis en danger la vie de civils des deux côtés. Ses actes doivent être condamnés par tous les pays sans ambiguïté, et aucun pays ne devrait tolérer ou accepter passivement des attaques aussi éhontées contre ses civils.

Alors même que ce conflit à Gaza ajoute de nouveaux noms à la liste des familles dévastées par le deuil, nous nous souvenons des deux civils israéliens toujours détenus à Gaza, ainsi que des dépouilles de deux soldats israéliens tués au combat lors d'une précédente escalade du conflit. Chaque famille, quelle que soit sa nationalité, sa religion ou sa croyance, est en droit d'enterrer ses proches dans la dignité et sans entrave.

Nous espérons que le cessez-le-feu tiendra, et nous continuerons à œuvrer pour prévenir toute nouvelle violence. Nous savons tous que la meilleure façon de parvenir à une paix durable, c'est de trouver une solution globale au conflit israélo-palestinien. Comme l'a affirmé le Président Biden durant sa visite dans la région en juillet dernier, les États-Unis restent profondément attachés à la solution des deux États. À cette fin, nous demandons instamment à toutes les parties de s'abstenir de toute mesure unilatérale susceptible de mettre en péril les progrès accomplis. Pour progresser vers une solution durable, il convient de s'abstenir de toute action provocatrice et de tout discours ou de toute autre mesure susceptible de compromettre le respect du statu quo historique sur les Lieux saints de Jérusalem.

Nous appelons tous les États Membres à s'associer à nous pour appuyer les mesures à même de stabiliser la situation sur le terrain, de procurer des avantages économiques au peuple palestinien et de relancer un horizon politique qui réponde aux besoins des Israéliens comme des Palestiniens.

**M. de la Fuente Ramírez** (*parle en espagnol*) :

Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat, et nous remercions le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Tor Wennesland, de son exposé.

Comme nous l'avons entendu, la situation au Moyen-Orient est très délicate et appelle le Conseil de sécurité à se réunir, mais nous espérons que ce ne sera pas simplement pour déplorer la situation, mais aussi pour œuvrer au rétablissement d'un dialogue entre les parties qui conduise à une paix durable.

Qu'est-ce que le Conseil va faire ? C'est la question que de nombreuses personnes se posent, dans de nombreuses régions du monde, face à cette nouvelle escalade. J'espère que nous pourrions trouver certaines réponses. L'escalade de la violence de la fin de la semaine dernière est en effet très préoccupante. Nous avons déjà entendu le bilan : des dizaines de morts, dont des enfants, des centaines de blessés, ainsi que d'importants dégâts causés aux infrastructures civiles.

Les appels du Conseil à faire preuve de la plus grande retenue et à agir conformément au droit international humanitaire ne suffisent pas, surtout lorsqu'il est fait abstraction de principes tels que les principes de précaution, de proportionnalité et de distinction. Le Mexique condamne les actions disproportionnées des Forces de défense israéliennes, ainsi que les tirs de roquettes du Jihad islamique palestinien, qui ont entraîné des pertes en vies humaines parmi les civils. Toutefois, il convient effectivement de mener, comme cela a été dit ici, une enquête approfondie et indépendante sur les attaques qui ont fait des victimes parmi les civils. Autrement, nous continuerons à entendre des reproches réciproques qui ne permettent pas nécessairement de faire toute la lumière sur les événements.

Nous saluons bien entendu les efforts diplomatiques efficaces et rapides déployés par l'Égypte, avec la participation d'autres acteurs régionaux, qui ont permis un cessez-le-feu fragile, certes, mais en fin de compte, fonctionnel. Toutefois, cette nouvelle escalade de la violence montre clairement, une fois de plus, que tant qu'une paix durable ne sera pas instaurée, la violence persistera.

Israël doit lever le blocus de Gaza et mettre fin à ce châtimement collectif. Conformément à la résolution 1860 (2009), les déplacements dans la bande de Gaza doivent être accélérés, que ce soit pour les personnes ou pour les produits de première nécessité, tels que les

denrées alimentaires, les médicaments et le carburant, et nous nous félicitons que l'entrée de carburant soit à nouveau autorisée, ce dernier étant essentiel pour l'approvisionnement en énergie électrique et en eau potable, entre autres. De même, l'accès libre et sans entrave à l'aide humanitaire d'urgence doit être autorisé, et l'action menée par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient doit être appuyée.

Les tirs de missiles depuis Gaza sont également inadmissibles. Peut-être serait-il possible de lever le blocus et de cesser les tirs ?

Le Mexique réaffirme son attachement à la solution prévoyant deux États indépendants, qu'il considère comme la seule option viable pour régler le conflit, une solution qui tienne compte des préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité et permette la création d'un État de Palestine souverain, politiquement et économiquement viable, conformément aux résolutions de l'ONU. Mais nous ne devons pas attendre plus longtemps. Pour mettre fin aux cycles de confrontation militaire et de destruction, nous devons nous attaquer aux causes profondes du conflit.

Même s'il est clair que fondamentalement, c'est aux parties au conflit qu'il incombe de relancer le dialogue, la communauté internationale, et en particulier le Conseil de sécurité, a l'obligation de faire en sorte que cela se produise dès que possible, sans plus attendre.

**M. Agyeman** (Ghana) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Tor Wennesland, de son exposé au Conseil de sécurité.

Depuis plus de 70 ans, le Conseil est aux prises avec la question de Palestine et n'arrive pas à apporter une solution juste et équitable qui donne aux peuples israélien et palestinien la possibilité de vivre côte à côte, dans la paix et la sécurité. Nous sommes consternés par le cycle perpétuel de la violence qui estompe, chaque jour qui passe, la vision de la solution des deux États, et qui fait de la perspective de paix et de stabilité dans la région un mirage.

Nous nous félicitons du présent accord conclu sous les auspices de l'Égypte et d'autres partenaires régionaux bienveillants en vue de rétablir le cessez-le-feu. Néanmoins, nous comptons avec regret les nombreux cessez-le-feu qui ont été élaborés et violés et qui ont dû être rétablis. Nous pensons que tant qu'Israël et la Palestine n'auront pas compris que ni le discours de l'un ni

celui de l'autre ne présente une image exhaustive de la réalité, ce conflit apparemment insoluble risque de et d'avoir de lourdes répercussions pour nous tous pendant de nombreuses années. C'est pourquoi nous espérons que les deux parties pourront revoir leurs positions pacifiquement. Nous pensons que ce n'est que par un retour lucide à la table de négociation que les émotions et sentiments puissants des Palestiniens suscités par la dépossession, l'occupation prolongée et le refus de leur accorder un statut d'État à part entière pourront être réconciliés avec les craintes israéliennes concernant le terrorisme et les menaces à son existentielles émanant de ses voisins et frères, en Palestine et dans la région.

En tant que pays animé d'intentions pacifiques, le Ghana n'accepte l'emploi préventif de la force en aucune circonstance, dans la mesure où cela risque d'entraîner la prolifération de l'emploi anarchique de la force. C'est une position que nous défendons depuis de nombreuses années. Tout en reconnaissant que l'État d'Israël et ses citoyens ont droit au même degré de sécurité, de liberté, de perspectives d'avenir et de dignité, nous sommes profondément préoccupés par la violence dans la bande de Gaza, qui a fait suite à une escalade des attaques en Cisjordanie. Nous condamnons catégoriquement les violentes attaques qui ont jusqu'à présent causé la mort d'au moins 46 Palestiniens, dont 15 enfants, et fait de nombreux blessés. Nous condamnons également les plus de 1 100 roquettes tirées par le Jihad islamique palestinien vers le territoire israélien. Ces attaques ne font qu'aggraver les tensions et compromettent la possibilité de parvenir à la paix, qui est indispensable d'urgence sur le terrain. Nous attendons des autorités palestiniennes qu'elles persuadent tous les groupes militants de respecter le principe de la non-violence pour qu'il y ait une chance de reprise du processus de paix. Nous nous associons au Secrétaire général et à d'autres pour appeler au plein respect de l'accord conclu en vue de la cessation des hostilités, dans l'intérêt des populations civiles dans les deux camps. Celles-ci ont connu de terribles destructions, des souffrances inutiles et des pertes irrémediables.

Le Ghana est en outre vivement préoccupé par la situation humanitaire catastrophique causée par les récentes fermetures de frontières en Cisjordanie et le blocus imposé depuis 15 ans à Gaza, qui a des conséquences négatives sur les femmes et les enfants. Nous demandons à Israël d'offrir de véritables garanties pour un passage et un accès en toute sécurité du personnel et des convois humanitaires afin d'acheminer l'aide nécessaire. Nous estimons que rien ne justifie, juridiquement

ou moralement, les attaques aveugles visant des civils et des non-combattants, dont la majorité sont des enfants et des femmes, qui sont les plus vulnérables. Nous demandons que des enquêtes internationales soient menées de toute urgence sur les victimes civiles qui sont à déplorer et que les responsables soient amenés à répondre de leurs actes.

Pour terminer, je tiens à affirmer qu'en tant que Conseil, nous avons le devoir de ne pas détourner le regard face aux effusions de sang, aux souffrances et aux difficultés qui continuent d'affliger les civils palestiniens à Gaza et en Cisjordanie, et face au danger posé par les roquettes qui continuent de menacer les communautés israéliennes à proximité de la bande de Gaza. Il est donc urgent de relancer sans délai les axes d'engagement du processus de paix au Moyen-Orient.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Coordonnateur spécial Wennesland de son exposé sur l'évolution récente de la situation au Moyen-Orient. Nous remercions également la présidence chinoise d'avoir convoqué la présente séance afin d'examiner l'aggravation de la crise relative aux relations palestino-israéliennes, qui entraîne des risques qui vont bien au-delà des frontières de cette région.

Nous sommes vivement préoccupés par la détérioration rapide de la situation dans la zone de conflit, qui a donné lieu à des affrontements armés et fait de nombreuses victimes. Une nouvelle escalade a été provoquée par les frappes des forces aériennes israéliennes sur la bande de Gaza le 5 août. En représailles, des groupes palestiniens ont commencé à bombarder massivement et sans discernement le territoire israélien. Selon les rapports qui nous parviennent, les attaques israéliennes ont fait au moins 44 morts parmi les Palestiniens, dont 15 enfants, et plus de 300 blessés. Nous exprimons nos sincères condoléances aux familles des victimes. Nous condamnons fermement l'emploi de la force et de la violence contre les civils, tant en Palestine qu'en Israël.

Nous sommes profondément préoccupés par ces événements, qui risquent d'entraîner la reprise d'un affrontement militaire à grande échelle et d'exacerber encore la situation humanitaire déjà catastrophique à Gaza. Nous appelons toutes les parties concernées à faire preuve de la plus grande retenue, à respecter les normes du droit international humanitaire et à prévenir toute nouvelle escalade. Dans ce contexte, nous avons été soulagés par l'annonce d'un cessez-le-feu

dans la zone du conflit israélo-palestinien. Pour notre part, nous avons participé vigoureusement aux efforts visant à mettre un terme aux hostilités, et nous avons effectué des démarches intensives auprès des principaux partenaires régionaux. Nous saluons tout particulièrement les efforts de médiation de l'Égypte et du Qatar, qui ont finalement abouti à un accord de cessez-le-feu. L'Organisation des Nations Unies, notamment le Coordonnateur spécial Wennesland, a largement contribué à régler cette situation.

Cette escalade des tensions est due à de multiples facteurs, dont le principal est l'absence de pourparlers directs entre les Palestiniens et les Israéliens. C'est au cours de ces négociations qu'ils sont appelés à trouver des solutions à toutes les questions fondamentales relevant du statut final des territoires palestiniens illégalement occupés. La stagnation du processus de paix, conjuguée à des mesures unilatérales provocatrices, dont nous sommes témoins, peut à tout moment faire exploser la situation sur le terrain, donnant lieu à un nouveau cycle de violence.

Nous réaffirmons la position constante et fondée sur les principes de la Russie, reflétée dans les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, en faveur d'un règlement global et durable du conflit israélo-palestinien sur la base de la solution des deux États. Ce processus doit aboutir à la réalisation du droit national légitime du peuple palestinien à créer un État indépendant à l'intérieur des frontières de 1967. Un dialogue direct entre les deux parties doit se poursuivre avec le concours actif du Quatuor pour le Moyen-Orient, qui est le seul mécanisme internationalement reconnu pour accompagner le processus de règlement palestino-israélien. Nous réaffirmons notre volonté de coopérer avec nos partenaires du Quatuor en vue de renforcer l'efficacité des travaux menés dans ce format, qui a été approuvé par le Conseil de sécurité.

Dans le même temps, nous soulignons l'importance de la coordination entre les médiateurs internationaux et les partenaires régionaux. C'est précisément ce qui a conduit la Russie à proposer d'organiser une réunion élargie du Quatuor, avec la participation des principaux membres de la Ligue des États arabes. Nous regrettons qu'en raison de l'approche peu constructive de nos collègues américains, la question de la reprise des travaux du Quatuor n'ait pas été résolue. Washington a adopté une position qui sape les fondements internationalement reconnus des formats de règlement et de négociation au Moyen-Orient. Cette position ne

favorise pas la désescalade, bien au contraire. Elle ne saurait inspirer confiance aux parties concernées, en premier lieu aux Palestiniens, qui se trouvent, a priori, dans une situation plus vulnérable.

**M. Hoxha** (Albanie) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de remercier le Coordonnateur spécial Wennesland de nous avoir informés des derniers faits nouveaux survenus à Gaza et dans ses environs.

Nous nous associons aux autres orateurs pour saluer le cessez-le-feu obtenu grâce à la médiation de l'Égypte. Nous félicitons l'Égypte pour son engagement et ses efforts. Nous considérons le cessez-le-feu comme un pas dans la bonne direction pour mettre un terme à l'effusion de sang, et nous exhortons toutes les parties à le respecter. Nous restons néanmoins très préoccupés par la récente escalade et ses conséquences. Je voudrais formuler les observations suivantes.

Premièrement, notre position a toujours été claire et elle le restera. L'Albanie condamne fermement les attaques terroristes dirigées contre Israël et sa population, sous toutes leurs formes. Le terrorisme ne peut et ne pourra jamais être justifié. Il ne peut qu'être condamné dans les termes les plus fermes car il s'agit d'un comportement inacceptable. La terreur ne peut servir aucune cause. Les tirs de roquettes aveugles depuis Gaza en direction de zones peuplées d'Israël ne permettront pas de parvenir à une solution. Ils ne peuvent qu'aggraver une situation déjà mauvaise, comme c'est toujours le cas. Ce sont les adeptes des solutions violentes qui porteront la responsabilité des conséquences de ces actes.

Deuxièmement, Israël a le droit de se protéger de telles attaques, car personne ne devrait vivre dans la peur, mais il doit toujours faire un usage proportionné de la force et protéger les populations et les infrastructures civiles. La protection des civils est une obligation qui incombe à toutes les parties à un conflit en vertu du droit international, et celles-ci doivent toujours faire preuve de la plus grande retenue. Les civils doivent être tenus à l'écart de tout acte de violence. Nous sommes profondément bouleversés par la mort de civils innocents, y compris des enfants. Ceux-ci ne doivent jamais être pris pour cible et ne doivent pas être des dommages collatéraux.

Troisièmement, nous savons qu'il est bien trop facile d'exacerber les conflits au Moyen-Orient. Il est plus difficile, mais préférable, de résister, d'endiguer le conflit et de rechercher des solutions pacifiques. Les efforts de médiation de l'Égypte sont donc d'autant plus louables. L'Albanie demande à nouveau à toutes les parties

concernées de s'abstenir de tout acte de provocation ou de violence et de ne pas recourir inutilement à la force, au risque d'aggraver une situation déjà fragile. Nous l'avons vu à maintes reprises : la violence suscite toujours plus de peur et engendre plus de victimes et de destruction. Elle ne fera que réduire à néant les réalisations et les avancées positives qui ont été enregistrées, notamment l'ouverture de la bande de Gaza en mai 2021, et compliquera encore davantage les efforts en faveur de la paix. Elle ne contribuera pas à guérir les blessures provoquées par le conflit au fil des ans ; elle ne fera que les aggraver.

Les Israéliens et les Palestiniens ont tout vu au cours des 74 dernières années. Il y a eu assez de guerres et trop de victimes. Des générations entières ont grandi sans perspectives claires d'une solution, et les populations vivent dans la crainte de la prochaine escalade. Rien ne peut remplacer le dialogue et les négociations, et nous ne voyons pas d'autre voie possible que celle de la solution des deux États, avec l'État d'Israël et un État de Palestine indépendant, démocratique et viable vivant côte à côte dans la paix, la sécurité et la reconnaissance mutuelle, avec Jérusalem comme future capitale des deux États. Nous espérons que les canaux humanitaires avec Gaza resteront ouverts et continueront de fonctionner au bénéfice de toutes les personnes dans le besoin.

Les solutions à des problèmes aussi complexes ne seront pas faciles à trouver. Elles nécessitent la confiance entre les parties, la bonne volonté et des efforts continus de la part des parties et de tous les acteurs qui peuvent apporter leur concours. Nous avons déjà vu quelques progrès et succès timides. Ils doivent servir de modèles pour l'avenir et prouver qu'il est possible d'aller de l'avant et de produire des résultats pour toutes et tous.

L'horizon politique est aujourd'hui bouché. *In fine*, la solution que nous appelons de nos vœux pour régler de façon durable la situation géopolitique la plus complexe de notre époque ne tombera pas du ciel ni ne naîtra de l'attentisme. Elle ne viendra pas par la peur ou par la force. Elle ne passera pas par des menaces ou l'impuissance. Elle ne viendra pas par la violence ou en niant l'existence d'autrui. Elle peut venir et viendra grâce à un travail acharné, un dévouement continu et la confiance. Elle tracera la voie vers une paix durable, le développement, une vie décente et digne, sans peur et avec des perspectives claires pour l'avenir de tous les jeunes Israéliens et Palestiniens.

**M<sup>me</sup> Kamboj** (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour le Coordonnateur spécial Tor Wennesland de son exposé sur la situation à Gaza.

Après une année de calme relatif, Gaza a connu un regain de tensions. Il est très préoccupant de constater que la violence n'a pas complètement reflué malgré les intenses discussions diplomatiques, les initiatives de développement et les efforts de la communauté internationale pour maintenir le fragile cessez-le-feu négocié en mai 2021.

Le dernier cycle a une fois de plus causé d'immenses souffrances et entraîné la perte de précieuses vies civiles, y compris des enfants, et a laissé plusieurs personnes blessées et traumatisées. Nous adressons nos condoléances les plus sincères aux familles des victimes.

Nous appuyons les efforts diplomatiques de l'ONU, des membres de la communauté internationale et des pays de la région, notamment l'Égypte. Ces efforts ont abouti à un cessez-le-feu en vue de ramener le calme et tenter de parvenir à une paix durable. Nous exhortons toutes les parties à désamorcer la situation afin d'éviter qu'elle n'échappe à tout contrôle.

Les derniers événements peuvent également remettre en question les progrès graduels réalisés au cours de l'année écoulée pour remédier à la situation humanitaire et économique de Gaza. La fourniture d'une aide humanitaire à la population civile palestinienne de Gaza doit donc rester la priorité de la communauté internationale.

Alors même que le Conseil se concentre sur la cessation des hostilités à Gaza, nous devons également souligner l'urgence d'une reprise du dialogue entre Israël et la Palestine pour parvenir à une solution à deux États. L'absence de négociations directes et véritables entre les deux parties ne fera que creuser le déficit de confiance, ce qui augmente les risques d'embrasement similaire à l'avenir.

La paix à long terme en Israël et en Palestine ne peut être obtenue que par une solution négociée à deux États menant à la création d'un État de Palestine souverain, indépendant et viable, vivant à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, côte à côte et en paix avec Israël, en tenant compte des besoins légitimes d'Israël en matière de sécurité.

L'Inde a toujours appelé à la reprise de négociations de paix directes entre les parties, ce qui, selon nous, est la meilleure voie pour atteindre l'objectif d'une solution à deux États. L'ONU et la communauté internationale doivent faire de la reprise de ces négociations une priorité.

**M. Biang** (Gabon) : Je vous remercie, Monsieur le Président, pour l'organisation de cette séance d'urgence. Je remercie le Coordonnateur spécial pour le processus

de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland, pour son exposé et pour ses efforts.

L'escalade de violences de ces derniers jours dans la bande de Gaza nous rappelle l'ampleur de la trajectoire vers la paix au Moyen-Orient. Il est clair que la logique d'affrontement est synonyme d'instabilité et d'insécurité pour toutes les parties. Elle ne débouche sur aucune perspective politique viable.

Le Gabon est attaché au règlement pacifique du conflit israélo-palestinien et salue l'accord de cessez-le-feu conclu à Gaza, sous la médiation de l'Égypte et de plusieurs autres pays de la région. Nous restons attentifs à l'évolution de la situation sur le terrain au lendemain de l'entrée en vigueur de la trêve fragile et appelons toutes les parties à faire preuve de retenue. Bien entendu, nous appelons à la reddition de comptes. Des enquêtes indépendantes doivent être diligentées et les responsables des violences de part et d'autre doivent répondre de leurs actes.

Mon pays réaffirme son attachement à la solution de deux États vivant côte à côte sur la base des frontières de 1967. La terreur continue sur le terrain contre les civils, y compris les enfants, est inacceptable. Le Conseil se doit de faire respecter le droit international afin de protéger les droits du peuple palestinien, tout en garantissant la sécurité d'Israël. Les chances de viabilité de la solution à deux États sont à ce prix.

Nous appelons l'ensemble des parties à relancer les négociations en vue de la résolution de la crise israélo-palestinienne pour une paix réelle et durable, fondée sur le respect des principes convenus par les parties et sur l'application des règles du droit international.

Pour terminer, nous soutenons le travail du Coordonnateur spécial et sa déclaration sur l'urgence de mettre fin à l'escalade, assurer la sûreté et la sécurité de la population civile et veiller au suivi de la question des prisonniers palestiniens.

**M. Kariuki** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie les représentants des Émirats arabes unis et d'autres pays d'avoir demandé la tenue de cette importante séance du Conseil de sécurité.

Le Royaume-Uni se joint aux autres membres du Conseil pour saluer le cessez-le-feu à Gaza annoncé hier soir. Nous remercions l'Égypte, le Qatar et le Bureau du Coordonnateur spécial Tor Wennesland de leurs efforts de médiation. Nous exhortons maintenant toutes les parties à faire tout leur possible pour que veiller à ce que

le cessez-le-feu soit durable et empêche toute nouvelle violence. Ces derniers jours, nous avons à nouveau assisté à des scènes tragiques en Israël et dans les territoires palestiniens occupés.

Nous condamnons fermement le tir de plus de 1 100 roquettes sur des civils par le Jihad islamique palestinien et la campagne d'attentats terroristes menée par ce groupe, qui a entraîné la mort de civils innocents, Israéliens et Palestiniens.

Comme la Ministre des affaires étrangères de mon pays l'a clairement indiqué, le Royaume-Uni appuie Israël et son droit à se défendre face au terrorisme et à la violence. Le Royaume-Uni exprime ses plus profondes condoléances aux familles des civils palestiniens innocents tués au cours des trois derniers jours. Nous sommes en particulier chagrinés par la mort tragique d'enfants. Le Royaume-Uni est favorable à une enquête rapide et approfondie à cet égard. Le conflit israélo-palestinien et le cycle de la violence ont coûté trop de vies.

Nous restons profondément préoccupés par la situation humanitaire à Gaza, notamment les entraves à la liberté de circulation, le manque d'accès et les dommages causés aux infrastructures civiles et aux approvisionnements essentiels, tels que le carburant pour les centrales électriques qui fournissent de l'électricité, notamment aux hôpitaux. Nous nous félicitons de l'annonce faite par Israël concernant l'autorisation de l'acheminement de l'aide humanitaire à Gaza. L'accès immédiat à l'aide humanitaire est essentiel, et nous espérons que l'accord de cessez-le-feu permettra de rétablir rapidement la liberté de circulation et d'accès pour les personnes et les biens via les points de passage d'Erez et de Kerem Shalom.

Cette escalade nous rappelle une fois de plus qu'il est urgent de progresser vers une solution à deux États qui garantisse la sécurité d'Israël aux côtés d'un État palestinien, sur la base des lignes de 1967, avec Jérusalem comme capitale commune des deux États.

**M. Kiboino (Kenya) (*parle en anglais*) :** Je remercie le Coordonnateur spécial, M. Tor Wennesland, de son exposé sur l'évolution de la situation.

L'escalade de la violence au cours des dernières semaines à Gaza et dans ses environs est très préoccupante. Ces incidents tragiques, qui ont coûté la vie à des civils, y compris des enfants, sont déplorables. Nous exprimons nos condoléances aux familles qui ont perdu des êtres chers et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés.

Nous sommes préoccupés par l'usage disproportionné de la force et nous réaffirmons la nécessité de respecter les obligations qui découlent du droit international humanitaire, notamment en ce qui concerne la protection des civils et des infrastructures civiles. Le Kenya condamne également tous les actes de violence, en particulier les tirs aveugles de roquettes effectués par les militants du Jihad islamique depuis des zones peuplées dans la bande de Gaza en direction du territoire israélien.

Ces hostilités aggravent une situation humanitaire déjà catastrophique et si elles ne sont pas endiguées de toute urgence, elles réduiront à néant les progrès accomplis en vue de l'instauration d'une paix pérenne et sûre, en plus de leur coût humain déjà élevé. C'est pourquoi nous félicitons le Coordonnateur spécial et les pays de la sous-région, en particulier l'Égypte, qui sont immédiatement intervenus pour jouer un rôle de médiation indispensable, pour les efforts qu'ils ont déployés afin de désamorcer la situation et de rétablir le calme. À cet égard, nous nous félicitons de l'annonce d'un cessez-le-feu, et nous encourageons toutes les parties à le respecter, à faire preuve de retenue et à s'abstenir de tout acte de provocation, afin d'éviter de nouvelles pertes en vies humaines ou de nouvelles destructions de biens. Nous prenons également acte et nous nous félicitons de l'annonce, faite par Israël, du rétablissement de l'accès à Gaza pour le personnel humanitaire et les biens essentiels, notamment les fournitures médicales, les denrées alimentaires et le carburant.

Nous espérons sincèrement que le cessez-le-feu tiendra et que les parties s'engageront à reprendre des négociations directes pour parvenir à la solution des deux États, avec Israël et la Palestine vivant côte à côte dans la paix, à l'intérieur des frontières de 1967.

**Le Président (*parle en chinois*) :** Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Je tiens à remercier le Coordonnateur spécial, M. Tor Wennesland, de son exposé et de ses efforts visant à désamorcer la situation. Je remercie également les Émirats arabes unis et d'autres pays de leur initiative d'organiser la présente séance.

Hier après-midi, Israël et le Jihad islamique palestinien ont conclu un accord de cessez-le-feu pour mettre un terme aux affrontements violents qui ont eu lieu ces derniers jours dans la bande de Gaza. L'Égypte, le Qatar, la Jordanie et d'autres pays de la région ont joué un rôle essentiel pour parvenir au cessez-le-feu

par la médiation et pour promouvoir les pourparlers. Le Coordonnateur spécial Wennesland a également mené des démarches fructueuses à cet égard. La Chine apprécie vivement tous ces efforts.

La situation actuelle sur le terrain est encore très fragile. Il ne fait aucun doute que le Conseil de sécurité a la responsabilité de suivre de près la situation et d'empêcher qu'elle ne se détériore davantage. La conclusion d'un accord de cessez-le-feu n'est qu'un début. La clef d'un cessez-le-feu et de la cessation de la violence réside dans sa mise en œuvre. Les efforts diplomatiques déployés en ce sens doivent se poursuivre, et les parties ayant une influence sur les parties doivent continuer à jouer leur rôle en exhortant les parties au conflit à respecter scrupuleusement le cessez-le-feu et à faire preuve de retenue, afin que le calme puisse être rétabli à Gaza dès que possible.

Les affrontements de ces derniers jours ont fait 41 morts parmi les Palestiniens, y compris 15 enfants, dont le plus jeune n'avait que cinq ans, et plus de 300 blessés. J'ai écouté l'exposé du Coordonnateur spécial, ainsi que les informations qui ont été communiquées par notre collègue palestinien. La situation est effectivement tragique et affligeante.

Des civils ont également été blessés du côté israélien. La Chine condamne les attaques aveugles dirigées contre des civils et l'usage disproportionné de la force, ainsi que les graves violations commises contre des enfants. La protection des civils et des installations civiles dans les situations de conflit armé est une obligation internationale qui doit être respectée. Il ne doit y avoir aucune exception ni aucune zone d'ombre.

La sécurité d'Israël et celle de la Palestine sont indissociables. Nous devons accorder la même attention aux préoccupations légitimes des deux parties en matière de sécurité, pour briser le cycle de la violence et parvenir à une sécurité commune.

Les opérations militaires en question ont également entraîné la destruction d'un grand nombre de maisons et d'infrastructures, ainsi que l'interruption de l'approvisionnement en électricité dans la bande de Gaza, aggravant encore la situation critique de la population de Gaza. La communauté internationale doit accélérer son action humanitaire, accroître son soutien aux efforts en faveur du relèvement et de la reconstruction de Gaza, et tout mettre en œuvre pour prévenir une catastrophe humanitaire de grande ampleur. Nous appelons à la levée immédiate du blocus de Gaza et nous

demandons qu'il soit mis fin à la peine collective infligée au peuple palestinien.

Les événements en cours à Gaza sont étroitement liés à la situation en Cisjordanie. Nous sommes vivement préoccupés par la situation tendue observée aux abords de la mosquée Al-Aqsa ces deux derniers jours. Nous appelons toutes les parties concernées à tirer les enseignements de l'histoire, à maintenir effectivement le statu quo historique des Lieux saints à Jérusalem, à respecter le rôle de la Jordanie en tant que gardienne des Lieux saints, à s'abstenir de toute modification unilatérale du statu quo historique et à prévenir la violence, les menaces et les provocations qui visent des musulmans. La communauté internationale doit non seulement empêcher que la crise qui frappe Gaza ne s'étende à la Cisjordanie, mais aussi éviter que les frictions à Jérusalem-Est ne ravivent la guerre à Gaza et ne transforment cette crise en un conflit de plus grande ampleur et intensité.

Depuis environ un an, le Conseil de sécurité a tenu plusieurs séances d'urgence sur le conflit israélo-palestinien. Cependant, les problèmes et les crises ne cessent de se multiplier. La cause profonde des troubles récurrents en ce qui concerne la situation israélo-palestinienne est que le processus de paix au Moyen-Orient n'est plus sur la bonne voie. Le fondement de la solution des deux États a été affaibli. Les résolutions de l'ONU n'ont pas été effectivement mises en œuvre et le droit du peuple palestinien à un État indépendant a été violé à de nombreuses reprises.

Les faits ont prouvé à maintes reprises que la gestion fragmentaire des crises ne peut remplacer une solution globale et juste, que des mesures économiques et humanitaires limitées ne peuvent effacer la dette politique et sécuritaire, et que les politiques nationales individuelles ne peuvent remplacer le consensus international et le processus multilatéral établis de longue date. La communauté internationale doit adopter une perspective à long terme, s'attaquer aux causes profondes du problème, mener des efforts diplomatiques avec un sentiment d'urgence, inverser les tendances négatives sur le terrain, relancer le processus de paix dès que possible et prendre des mesures substantielles pour faire avancer la solution des deux États, afin que le peuple palestinien puisse jouir pleinement de ses droits et pour parvenir rapidement à un règlement global, juste et durable de la question palestinienne.

Le Conseil doit prêter une oreille attentive à la voix du peuple palestinien, prendre des mesures efficaces contre toutes les ingérences, et rendre espoir et justice au peuple palestinien.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de la Jordanie.

**M. Hmoud** (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, pour l'accession de la République populaire de Chine, pays ami, à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je tiens également à remercier M. Tor Wennesland de son exposé édifiant.

Je vais maintenant donner lecture de la déclaration suivante au nom du Groupe des États arabes :

« Le Groupe des États arabes se félicite de la trêve qui a mis fin à la récente agression israélienne contre la bande de Gaza occupée. Nous saluons le rôle joué par la République arabe d'Égypte dans la négociation de cette trêve et sa contribution essentielle au rétablissement du calme et de la stabilité.

Le Groupe des États arabes tient également à remercier l'État du Qatar et les États-Unis d'Amérique du rôle qu'ils ont joué pour mettre fin à l'agression israélienne et rétablir la sécurité et le calme dans la bande de Gaza. Le Groupe des États arabes salue en outre les efforts que continue de déployer le Royaume hachémite de Jordanie pour protéger le statut juridique et historique des Lieux saints islamiques et chrétiens et pour faire face aux actions israéliennes qui les visent, ainsi que pour protéger l'identité arabe, islamique et chrétienne des Lieux saints dans le cadre du rôle de gardien du Royaume hachémite de la Jordanie, assuré par Sa Majesté le Roi Abdallah II ibn Al Hussein.

L'agression israélienne contre la bande de Gaza, qui est à l'origine du cycle actuel de violences, montre que la situation n'est plus tenable. La solution des deux États, qui est d'une importance fondamentale, dans le cadre de laquelle il y aurait un État palestinien souverain, d'un seul tenant, sur la base des frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, reste hors de portée, alors que c'est le seul moyen de régler le conflit et de parvenir à une paix juste et globale.

Nous condamnons dans les termes les plus forts l'agression israélienne, qui a pris pour cible des enfants palestiniens et des maisons des Palestiniens, ainsi que des biens et des infrastructures de caractère civil. La communauté internationale doit protéger le

peuple palestinien et prendre des mesures sérieuses pour mettre fin au mépris du droit international et du droit humanitaire international par Israël et pour enquêter sur les violations commises contre les civils. À la suite de cette agression, 44 Palestiniens, dont 15 enfants, ont été tués à ce jour. Est-ce qu'il s'agit-là d'un usage proportionné de la force ? Est-ce que c'est là le concept de respect du droit auquel la Puissance occupante adhère ? Je ne pense pas.

Une agression contre Gaza ne permettra jamais de parvenir à une paix juste et globale. Il ne sera jamais possible de parvenir à la paix en sapant la solution des deux États par la poursuite des activités de peuplement, la confiscation des terres et l'expulsion des Palestiniens de leurs maisons. On ne peut instaurer la paix et la sécurité pour tous que par la voie des négociations efficaces et sérieuses en vue de concrétiser la solution des deux États, par la création d'un État palestinien indépendant et souverain, d'un seul tenant, sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, conformément aux résolutions de la légitimité internationale et aux résolutions du Conseil de sécurité, ainsi qu'à l'Initiative de paix arabe. En tant que Puissance occupante, Israël a l'obligation de protéger le peuple palestinien, conformément au droit international.

Le Groupe des États arabes demande qu'il soit mis un terme à toutes les mesures unilatérales, de provocation ou pouvant conduire à l'escalade. Nous condamnons la violation par Israël de la sainte mosquée Al-Aqsa/Haram el-Charif. Nous réaffirmons que le Haram el-Charif, qui a une superficie totale de 144 dounoums, est un lieu de culte exclusivement réservé aux musulmans, conformément aux résolutions pertinentes de la légitimité internationale. À cet égard, le Groupe des États arabes souligne que l'Administration jordanienne des waqfs de Jérusalem et des affaires de la mosquée est la seule autorité habilitée à gérer toutes les questions qui ont trait à la mosquée Al-Aqsa/Haram el-Charif, conformément aux dispositions du droit humanitaire international. Nous saluons les efforts inlassables consentis par Sa Majesté le Roi Mohammed VI durant la présidence marocaine du Comité d'Al-Qods.

L'escalade dont nous avons été témoins ces derniers jours prouve que la situation n'est pas tenable en l'absence de perspectives politiques.

À cet égard, le Groupe des États arabes réaffirme que la paix, en tant qu'option stratégique, et le règlement du conflit israélo-arabe, conformément au droit international et aux résolutions internationales pertinentes, notamment les résolutions 242 (1967), 338 (1973), 1515 (2003) et 2334 (2016), ainsi que l'Initiative de paix arabe de 2002, avec tous ses éléments, est la seule solution.

Le Groupe des États arabes réaffirme une nouvelle fois le caractère central de la question palestinienne pour toutes les nations arabes, ainsi que l'identité arabe, islamique et chrétienne de Jérusalem-Est occupée, capitale de l'État de Palestine. Nous réaffirmons également le droit de l'État de Palestine à étendre sa souveraineté absolue sur la totalité de ses territoires occupés en 1967, y compris Jérusalem-Est, ses espaces aériens et maritimes, ses eaux territoriales, ses ressources naturelles et ses frontières avec les pays voisins.

Pour terminer, le Groupe des États arabes appelle le Conseil de sécurité et la communauté internationale à garantir un cessez-le-feu total et à veiller à ce qu'Israël mette fin à ses violations du droit international humanitaire et à ses provocations unilatérales dans les territoires occupés et autour de la sainte mosquée Al-Aqsa/Haram el-Charif. Des mesures sérieuses s'imposent sans plus tarder pour mettre fin à l'escalade et pour remédier à ses conséquences catastrophiques, qui n'épargneront personne. Le seul moyen d'avancer est de prendre des mesures pour créer des véritables perspectives d'une paix juste et globale. »

**Le Président** (*parle en chinois*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

*La séance est levée à 17 h 5.*